

Zeitschrift:	Ingénieurs et architectes suisses
Band:	127 (2001)
Heft:	09
Artikel:	La conception d'un nouveau temple pour les sciences à Neuchâtel
Autor:	Ryser, Eric
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-80044

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

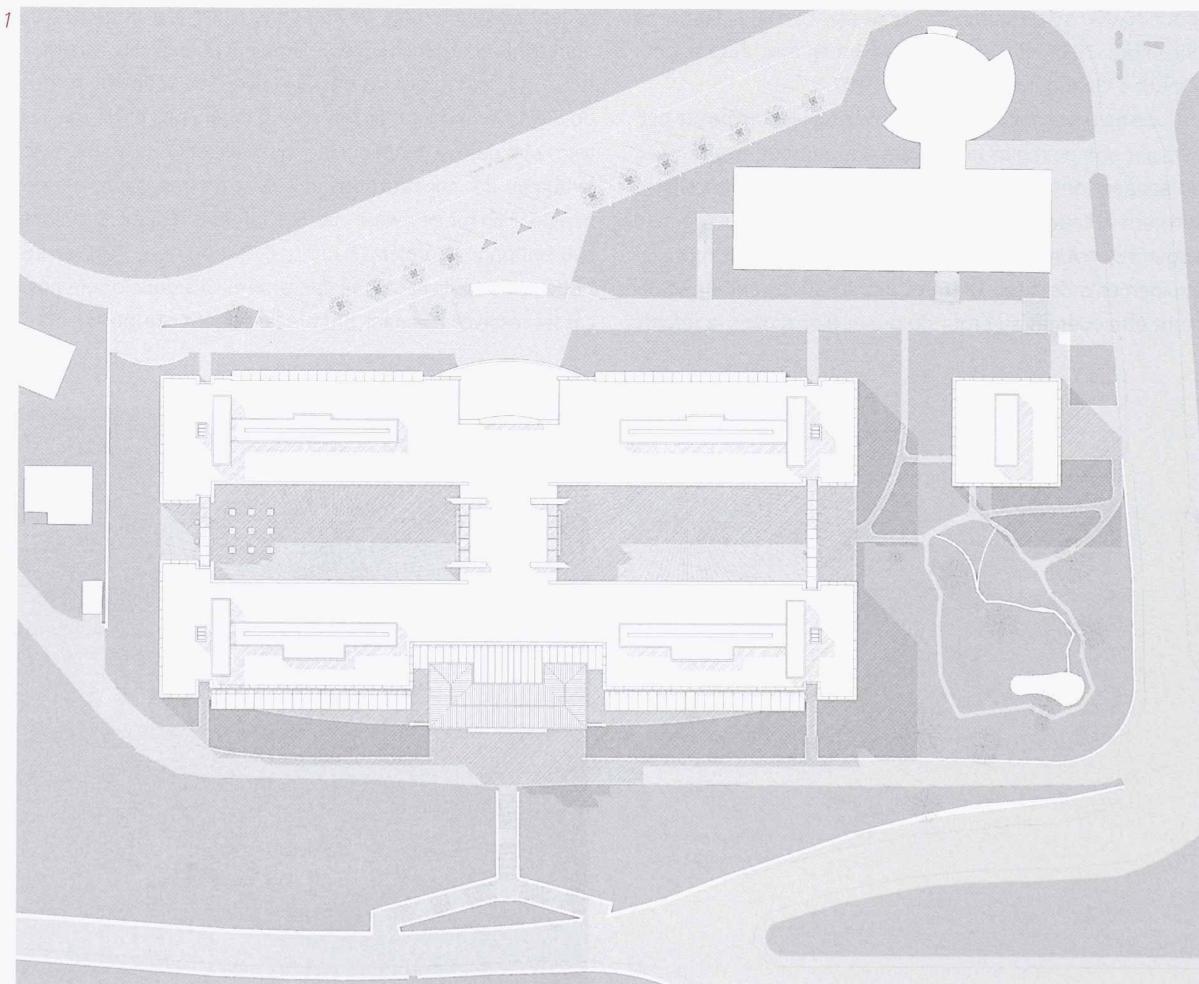
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La conception d'un nouveau temple pour les sciences à Neuchâtel

(ARCHITECTURE)

Sous la dénomination «Unimail», la nouvelle construction concerne un peu plus des deux tiers de la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, soit les instituts de géologie, botanique, zoologie, mathématiques et informatique, ainsi que le Département de calcul et les services administratifs. Choisi à l'issue d'un concours à deux degrés organisé en 1985 et 1986 (fig. 7 & 8), le projet aujourd'hui achevé offre une surface totale brute, selon SIA 416, de 30 867 m² pour un volume SIA de 120 341 m³. Implantés à l'est de Neuchâtel, sur une colline sur-

plombant l'esplanade du Mail, les nouveaux bâtiments bénéficient d'une vue largement ouverte sur le lac et la ville. En limite sud du site, la conservation du bâtiment directorial de l'ancien pénitencier constitue l'assise historique du projet. A partir de cet élément, et en harmonie avec la structure urbaine orientée est-ouest, se déploient deux barres qui convergent au cœur géométrique de la composition. Ce noyau détermine un axe nord-sud, où le volume de l'auditoire surplombant l'entrée nord fait pendre à l'édifice conservé au sud (fig. 1).



Etapes de construction et répartition des disciplines

La nécessaire poursuite des activités d'enseignement et de recherche durant toute la durée des travaux a conduit à planifier une réalisation en quatre étapes. Malgré l'allongement des délais qu'elle impliquait, cette solution a permis de n'imposer qu'un seul déménagement à chaque institut concerné (voir schéma p. 157).

Ainsi, de 1991 à 1993 - outre le bâtiment de l'animalerie au nord-est -, furent d'abord construites les deux nouvelles ailes sud flanquant le bâtiment conservé, où vinrent s'installer la botanique et la microbiologie, à l'ouest, les mathématiques, le centre de calcul et la bio-informatique, à l'est.

De 1993 à 1995, on procéda à la démolition de l'aile nord-est de l'ancien pénitencier (qui avant les mathématiques avait abrité l'usine de cycles Allegro), suivie par l'édification de la nouvelle aile destinée à la zoologie.

De 1995 à 1997, ce fut l'ancien volume nord-ouest - qui

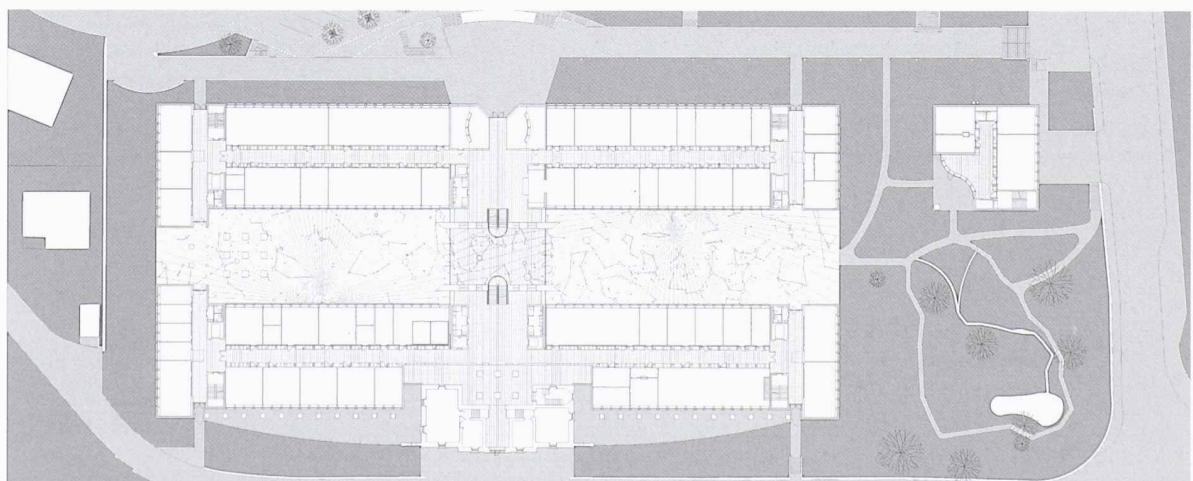
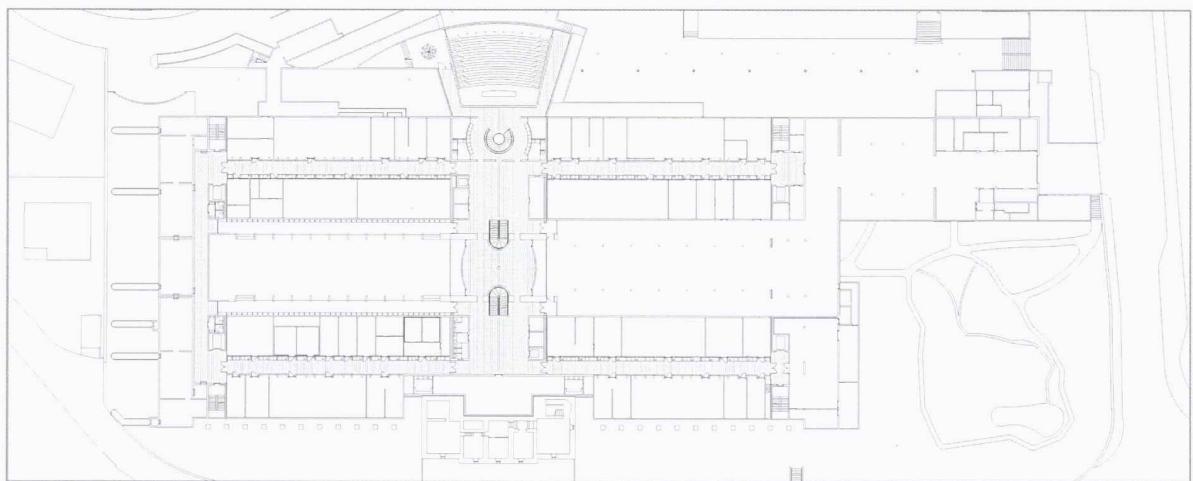
après l'époque pénitentiaire avait été occupé par un bâtiment dans la manière d'Auguste Perret, puis investi par la biologie - qui subit sa deuxième démolition totale pour faire place à la géologie et à l'hydrogéologie.

Enfin, de 1998 à 2001, l'ancien corps central du pénitencier fut effacé pour réaliser la nouvelle liaison nord-sud avec ses espaces de détente et ses accès aux auditoires, au restaurant universitaire, aux locaux collectifs et aux bureaux de l'administration logés dans l'édifice conservé.

Typologie et trame

Les contraintes liées tant au site qu'au programme ont conduit à une typologie qui se démarque de la structure usuellement retenue pour les constructions destinées à abriter laboratoires et bureaux (soit deux corps en façade et un corps central aveugle, desservis par un double corridor).

L'exiguïté du site, d'une part, et le faible nombre de locaux borgnes indiqués dans le programme, d'autre part, ont obli-



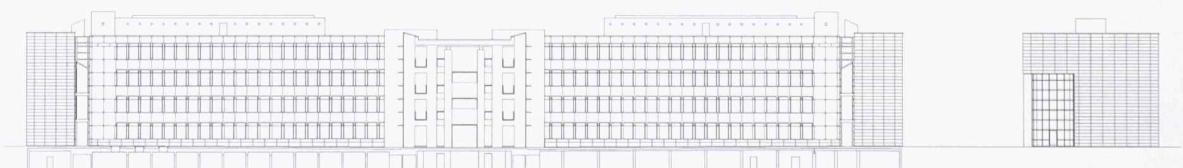
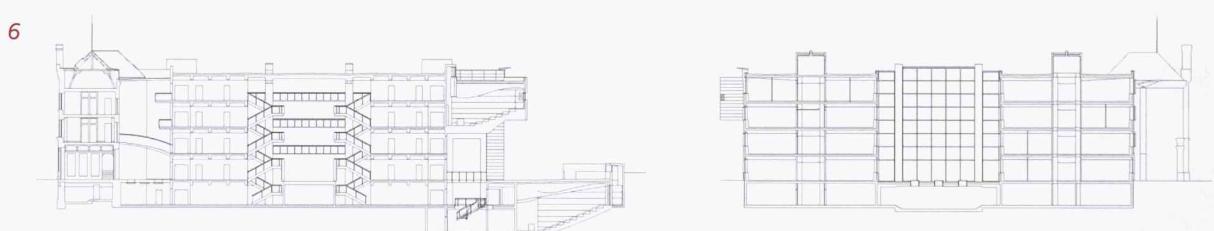
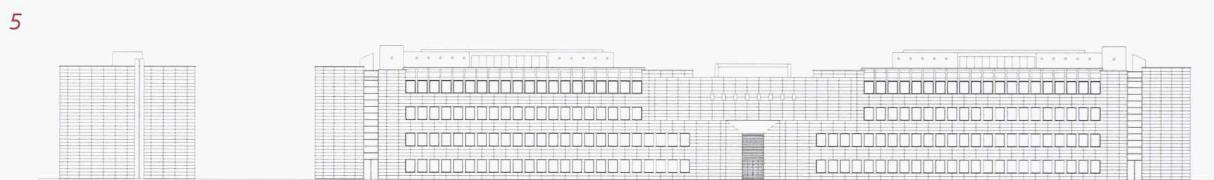
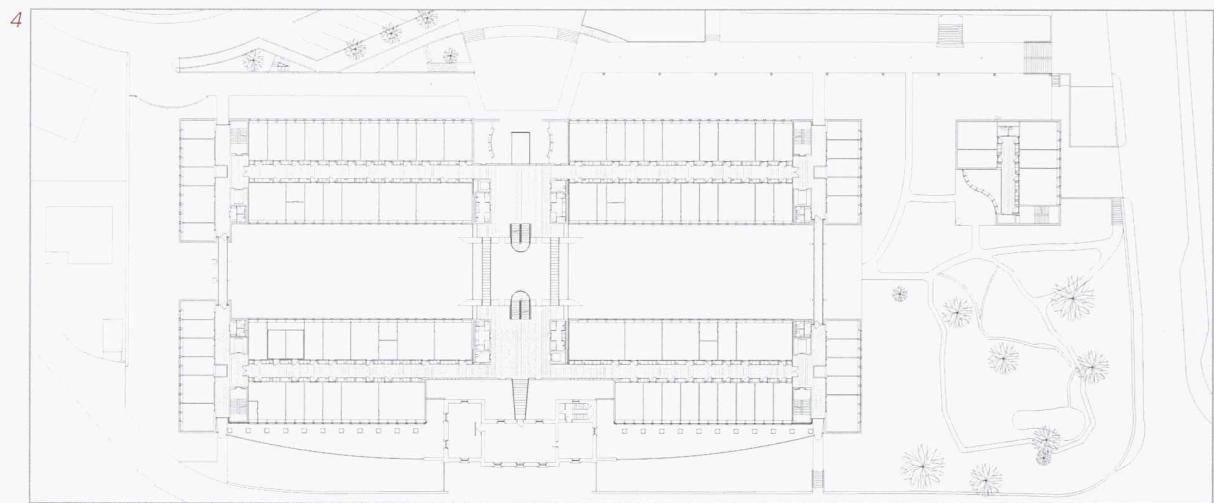


Fig. 4: Plan du premier étage

Fig. 5: Elévarions

Fig. 6: Coupes

(Documents consortium d'architectes Unimail)

Fig. 7: Photo de la maquette du concours «Fleurs du mal», vue du sud-sud-est
(Photo Yves André)

Fig. 8: Photo de la maquette du concours «Fleurs du mal», vue de l'est.
Au premier plan au centre, l'animalerie, à droite, l'Institut de chimie
(Photo Yves André)

gé les concepteurs à trouver d'autres solutions. Ainsi, les corps en façade sont chacun adossés à une série de lames de béton formant deux murs de 65 cm d'épaisseur, séparés par un couloir de circulation. Dans cette épaisseur (qui donne aussi la profondeur des armoires) deux rythmes sont ménagés: celui des gaines de distribution technique et celui des accès à la modularité des locaux (fig. 2, 3 & 4). Les contraintes évoquées influent également sur la hauteur d'étage, qui est de 3,56 m - contre 4,00 m usuellement - de fond à fond fini, la distribution de tous les fluides étant assurée par les plafonds du couloir central où le vide a été ramené à 2,40 m (fig. 6).

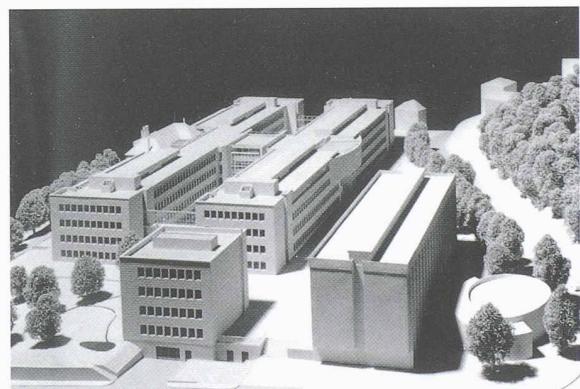
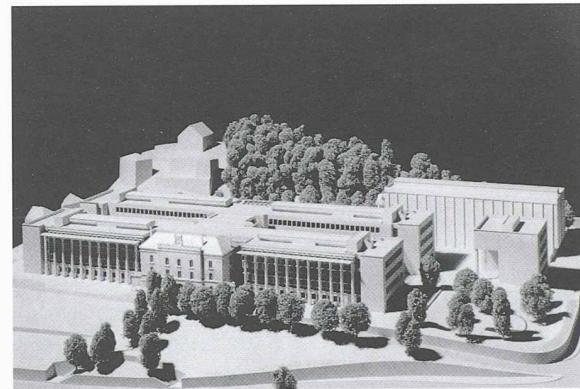
Quant à la trame choisie (1,61 m), elle résulte d'une enquête menée auprès des utilisateurs. En raison de la proportion importante de petits labos-bureaux, par rapport à celle des salles de travaux pratiques ou des grands laboratoires, ceux-ci ont en effet préféré des locaux plus étroits que les espaces générés par une trame habituelle de 1,20 m (soit 7,20 m pour un module classique de 21,60 m de profondeur), chaque module offrant une surface d'environ 10 m² (fig. 4).

Au final, l'ensemble des contraintes auxquelles il a fallu répondre débouche sur un résultat des plus intéressants: si le coût total de l'ouvrage (119 750 mio de francs) divisé par son cubage fait de la Faculté des sciences neuchâteloise la réalisation la plus chère de Suisse dans cette catégorie, la diminution des espaces de circulation lui vaut en revanche d'occuper le mètre carré de surface utile le plus avantageux du pays¹. Autrement dit, elle affiche un excellent ratio surface nette / surface brute.

Architecture

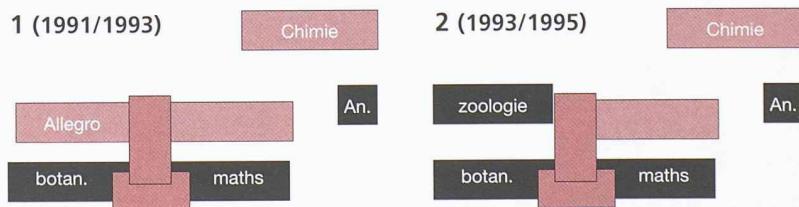
Implantation et distribution reflètent fidèlement la structure urbaine de Neuchâtel: centre médiéval, distribution linéaire Est-Ouest, axe secondaire Nord-Sud.

Respectant la géométrie des bâtiments existants, l'architecture les intègre avec discrétion et efficacité pour conférer au site une unité encore inconnue jusque-là.

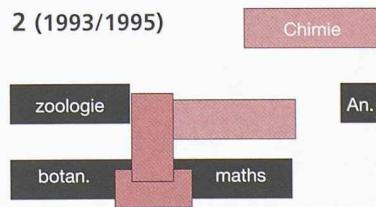


ETAPES DE CONSTRUCTION

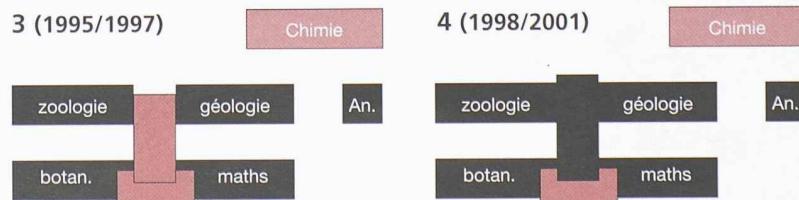
1 (1991/1993)



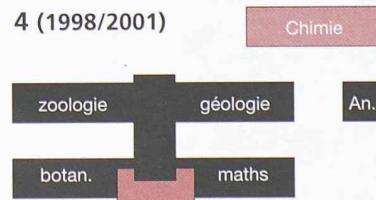
2 (1993/1995)



3 (1995/1997)



4 (1998/2001)



¹ Circulations comprises, la surface utile totale est de 26 852 m², celle des locaux (sans les espaces techniques) est de 17 933 m².